



Vue générale, vers 1900 © MIF_26385

HERMERAY

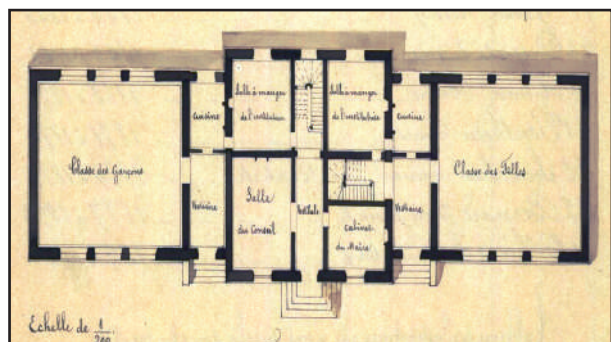
Architecte : Inconnu
 Date de construction : 1888
 Adresse : 4 rue de la Mairie
 Fonction actuelle : mairie



Vue générale, 2015

Histoire des lieux

Après avoir abandonné en 1887 la mairie-école construite en 1856 par Baurienne (actuelle maison du 16 rue de l'Église), la municipalité d'Hermeray en rebâtit une plus grande à l'écart du bourg dans le hameau de Béchereau, lieu le plus central de la commune. Le nouveau bâtiment est construit pour la somme de 58 000 francs et les deux écoles sont inaugurées en octobre 1888. Des cours d'adultes et des conférences y sont dispensés durant les mois de novembre, décembre et janvier, avant le retour aux travaux des champs.



Plan, 1899 ©AD78 1T mono 1/10

Architecture et intérieurs

La mairie-école d'Hermeray présente une composition symétrique et ternaire organisée autour d'un pavillon central (la mairie et deux logements de fonction) et deux ailes basses (les écoles de garçons et de filles). Elle est bâtie en pierre de meulière et de calcaire couverte d'un enduit rocaillé. Le rocaillage est un revêtement décoratif constitué de fragments de meulière incrustés dans l'enduit qui peut être, comme ici, teinté. Le décor est complété par un enduit clair (bandeau et encadrements d'ouvertures) et par la brique des arcs surbaissés des ailes latérales. Ces détails, ainsi que les toitures à quatre pans en ardoise, les lucarnes et la position en hauteur avec perron contribuent à donner à la mairie-école une allure de maison de notable, destinée à ennoblir la jeune institution républicaine. Au-dessus de la porte principale est inscrite la mention « MAIRIE » qui, avec le porte drapeau, rappelle l'une des fonctions de l'édifice dont la *Monographie communale* (1899) nous présente la distribution d'origine. Le pavillon central s'organise de façon symétrique autour d'un vestibule d'entrée. A droite, se trouve le cabinet du maire, à gauche, la salle du conseil, en face, les salles à manger et cuisines de l'institutrice et de l'instituteur. Ces espaces privés communiquent avec les écoles de filles et de garçons, respectivement situées dans les ailes droite et gauche. Enfin, à l'étage, se trouvent les chambres des logements de l'instituteur et de l'institutrice.



Entrée de la mairie, 2016

Aujourd'hui, l'ancienne mairie-école a bien conservé son aspect extérieur. A l'intérieur, la configuration des pièces a légèrement changé. Suite à la création de l'école attenante, on a transformé la classe des garçons en salle du conseil et celle des filles en bibliothèque et espace périscolaire, tandis que le pavillon central a fait l'objet de remaniements pour le confort des services municipaux. Toutefois, sa qualité architecturale et son bon état de conservation la placent parmi les mairies-écoles les plus remarquables à l'échelle du Parc.

« [Sur l'implication du clergé à l'école] C'est un des plus grands bienfaits de la République d'avoir mis fin à cet état de choses. Pour que l'instituteur puisse former des citoyens, il faut nécessairement qu'il soit lui-même un citoyen. »

Louis Valéry D'hiers (instituteur), Monographie communale, 1899